

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 55257 du 1<sup>er</sup> août 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : INTJ1413738S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du  
Gouvernement;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de  
gendarmerie;  
Vu la décision n° 91207 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325287S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2014:

**Violo, Alessandro**                      Nigend : 154 345                      Numéro de livret de solde : 8 012 187

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de la gestion du personnel,*

T. MORTEROL